

Bachelier en électronique orientation électronique appliquée

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B UE 117 PROPEDEUTIQUE			
Code	TELE1B17EAP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Romain FARAONE (romain.faraone@helha.be) Stéphanie DEVUYST (stephanie.devuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité vise à obtenir un stage (rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation), à le réaliser ainsi qu'à rédiger un rapport de stage conforme aux normes de rédaction scientifique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable d'adopter une attitude professionnelle sur son lieu de stage. Il veillera à collecter les différentes informations nécessaires à la rédaction d'un rapport complet et précis. La rédaction respectera les normes APA.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TELE1B17EAPA	Technique d'expression	12 h / 1 C
TELE1B17EAPB	Stage d'observation	16 h / 1 C

Contenu

- Objectifs du stage en bloc 1
- Formalités administratives
- Rédaction du CV
- Rédaction de la lettre de motivation
- Mises en situation d'écriture scientifique et technique
- Découverte de la bibliothèque et recherches documentaires
- Méthodes de référencements bibliographiques
- Rappel orthographique

Démarches d'apprentissage

Les séances d'exercices sont des occasions de pratiquer la rédaction professionnelle et de se familiariser avec l'exigence requise dans l'enseignement supérieur. L'enseignant donnera des conseils généraux et assurera également un feed-back sur les productions qui lui seront présentées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant. Découverte des logiciels Antidote et Zotero.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes personnelles
- Documents déposés sur Connected (dossier de stage, grilles d'évaluation, etc.)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation intégrée (une seule note pour l'UE).

Cette note globale est calculée en fonction de la cote obtenue sur le lieu de stage (30%) et de celle octroyée par la remise d'un rapport de stage conforme (70%).

Etant donné la nature de la production attendue (rapport de stage), l'évaluation ne s'effectuera pas avant la session de juin.

En cas d'échec à une seule des deux parties, l'étudiant représente uniquement celle qui est déficitaire.

ATTENTION ! Pour être recevable, le rapport doit respecter deux principes fondamentaux:

1/ Appuyer le propos par des recherches documentaires pertinentes et compilées dans une **bibliographie conforme** (norme APA)

2/ Mentionner, **à même le texte**, la source dont est issue la citation ou l'idée développée (cf norme APA)

En cas de manquement à l'un de ces deux principes, le travail est invalidé automatiquement et obtient la note Z.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Stg	100	Tvs + Stg	100

Tvs = Travail de synthèse, Stg = Stages

Dispositions complémentaires

Le stage et le rapport doivent impérativement être remis aux dates et heures indiquées. Le rapport fera l'objet d'une remise électronique sur Connected (espace virtuel créé à cet effet). **Tout manquement à l'une de ces consignes invalidera automatiquement la note globale (Z).**

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'activité d'apprentissage, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

L'enseignement est susceptible de prendre la forme d'un dispositif hybride voire totalement à distance en raison de la crise sanitaire du COVID 19. Aussi les cours en présentiel et à distance s'alterneront-ils en fonction des besoins pédagogiques et/ou des mesures de sécurité. L'organisation sera communiquée aux étudiants par le biais des canaux officiels : messagerie institutionnelle, Connected, Teams.

5. Cohérence pédagogique

L'activité d'apprentissage "techniques d'expression" se trouve conjuguée à l'AA "stage d'observation" dans la mesure où elle est évaluée au moyen d'un rapport rédigé sur la base dudit stage. Par ailleurs, l'enseignement prodigué est directement transférable à la recherche d'un stage (rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).